

Voici les primes accordées de 1947 à 1952 en vertu de la loi:

	1947	1948	1949	1950	1951	1952
Quantité.....tonnes	555,386	712,150	740,288	830,752	810,608	698,449
Montant..... \$	275,139	352,514	366,443	411,222	401,251	345,732

Section 6.—Régie et vente des boissons alcooliques

Les lois provinciales sur la régie des boissons alcooliques ont été conçues en vue d'établir un monopole provincial sur la vente au détail des boissons alcooliques, en éliminant à peu près complètement la possibilité pour les particuliers de tirer profit de ce commerce. Une exemption partielle est accordée pour la vente au détail de la bière par des brasseries ou par d'autres, que certaines provinces autorisent en se réservant un droit de regard et en frappant ces ventes de lourds impôts. Le monopole provincial ne s'étend qu'à la vente au détail des boissons alcooliques et non à leur fabrication. Les premières lois de régie des boissons alcooliques ont subi de temps à autre les modifications jugées opportunes.

Les distilleries produisent non seulement des spiritueux mais aussi de l'alcool industriel: 1° non mûri, dénaturé par le distilleur, utilisé dans l'antigel et nombre d'autres produits; 2° non mûri, non dénaturé, employé dans les composés chimiques, les préparations pharmaceutiques et le vinaigre. La production d'alcool industriel (dénaturé et non dénaturé) a augmenté de 778,354 gallons sur 1950 pour s'établir à 7,252,410 gallons de preuve en 1951. Les spiritueux produits en 1951 et entreposés pour maturation se sont élevés à 17,613,470 gallons de preuve, contre 15,147,458 l'année précédente. Les ventes d'alcool dénaturé pour la fabrication d'antigel, de dissolvants, de liquides de nettoyage, de parfums, etc. ont atteint 3,208,546 gallons ordinaires, contre 3,835,517 en 1950. Les ventes d'alcool non dénaturé se sont établies à 4,331,500 gallons de preuve, augmentation de 782,542 gallons sur 1950. Les spiritueux vendus (ventes au pays et exportations) sont passés de 18,209,143 gallons de preuve en 1950 à 18,270,522 gallons en 1951.

Les matières premières ont accusé d'importants changements. Le blé a été le produit le plus important durant la seconde guerre mondiale, mais, en 1951, par suite des restrictions résultant des problèmes mondiaux relatifs aux vivres, la consommation a été de 25,434,992 livres seulement au lieu du sommet de 402,535,232 livres touché en 1944. Le maïs a remplacé le blé, passant de 15,833,741 livres en 1944 et 45,191,740 livres en 1945 à 207,576,420 livres en 1951. La farine de blé (alcomeal), introduite durant la guerre et dont la consommation a atteint 77,268,410 livres en 1944, ne compte plus.

Recettes nettes de la régie des boissons alcooliques.—Les recettes nettes provinciales indiquées au tableau 6 comprennent non seulement les bénéfices nets des commissions de régie des boissons alcooliques, mais aussi d'autres sommes provenant des permis, licences, etc., qui sont parfois payées directement aux provinces.

L'administration fédérale a aussi perçu, au cours de l'année terminée le 31 mars 1952, en droits d'accise, droits de douane, taxes d'accise, droits de licences, etc., \$82,096,567 sur les spiritueux, \$77,670,484 sur le malt et ses produits et \$2,939,000 sur les vins*. Les chiffres correspondants de l'année terminée le 31 mars 1951 étaient de \$92,217,597, \$68,234,475 et \$2,921,321.

* Ces chiffres ne comprennent pas la taxe de vente, dont le détail n'est pas connu.